BULLETIN TECHNIQUE

Garanties composantes de traitement Enviro-STEP Technologies (Applications commerciales, version 2025/2026)

Les garanties suivantes s'appliquent à partir de la date de livraison des équipements.

Garanties limitées	Portée de la garantie limitée
1ère année (sauf système Hydro-Kinetic*)	
Main d'œuvre pour remplacement de pièces défectueuses	Toutes composantes fournies et assemblées par Enviro-STEP. L'installation étant faite par d'autres intervenants, ces derniers sont responsables de la garantie légale sur l'installation.
Autres garanties	
10 ans pièce seulement	Modules ELJEN GSF A-42, Composantes en PVC ou polyéthylène internes aux réservoirs
5 ans pièce seulement	Systèmes de distribution ou répartition des eaux, réservoir de béton, panneau de contrôle IFS ou NEX de SJE Rhombus
3 ans pièce seulement	Pompe submersible de marque Little Giant
1 an pièce seulement	Composantes mécaniques telles : pompe à air, soufflante, instrumentation, contrôleur UV, lampe UV, pompe doseuse, etc.
30 jours pièce seulement	Remplacement de diaphragmes de pompe à air

***Pour la garantie des composantes d'un système Hydro-Kinetic, se référer au document spécifique à ce produit**

Limitation de garantie :

Les garanties ne sont pas applicables advenant une installation ou un usage non approprié, le gel/dégel, inondations, mouvement des sols, le dépassement des critères de conception (débits et charges polluantes), le rejet à l'égout de matières ou substances non compatibles, le défaut de l'exploitant de procéder à l'entretien, la vidange des boues ou de se conformer au guide d'utilisation d'opération et d'entretien, le défaut de maintenir un environnement adéquat pour le bon fonctionnement des composantes (accès, ventilation, infiltration d'eau, protection des structures, etc.), la mise à l'arrêt du système sans autorisation ou si l'entretien est effectué par un personne non qualifiée ou formée par Enviro-STEP Technologies, etc. La garantie de main d'œuvre inclut le temps du technicien pour procéder au remplacement de la pièce et n'inclut pas le temps ni les dépenses liées au déplacement pour se rendre au site, l'excavation ou tout travaux pour avoir accès à la pièce à réparer. La garantie couvre uniquement les équipements fournis par Enviro-STEP Technologies.

Disponibilité des pièces et service de réparation :

Enviro-STEP Technologies offrent les pièces de remplacement de ses technologies de même que le service de remplacement et d'entretien. Certaines composantes peuvent toutefois nécessiter un entrepreneur spécialisé pour leur remplacement ou réparation (par exemple un électricien).

Enviro-STEP
Technologies